



Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire
du conseil municipal, lundi le 24 octobre 2022 à 18h00

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rôle triennal, deuxième année
4. Réaménagement de l'édifice municipal :
 - 4.1. Octroi de mandat à ENGLOBE et acceptation de l'offre de services ;
 - 4.2. Octroi de mandat à ASSELIN ET ASSELIN, ARPENTEURS-GEOMETRES et acceptation de l'offre de services ;
 - 4.3. Octroi de mandat à GICLEURS DE L'EST et acceptation de l'offre de services ;
 - 4.4. Octroi de mandat à GOULET & LEBEL ARCHITECTES et acceptation de l'offre de services ;
 - 4.5. Octroi de mandat à STANTEC et acceptation de l'offre de services ;
5. Appui au PARC DE LA RIVIERE MITIS pour leur projet : *Jardin du Littoral* sur les terrains vacants situés, anciennement au 698 et, au 702 route de la Mer
6. Acquisition de la résidence sise au 850 route de la Mer À Mont-Joli appartenant à Pêches et Océans Canada (MPO)
7. Autorisation de paiement à la PEPINIERE DESCHENES pour l'achat d'arbres
8. Période de question



9. Levée de la séance

Julie Dubé
Directrice générale

Le 21 octobre 2022